

Quelques impressions de la S.E.P.E.G.

Autor(en): **B.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **33 (1945)**

Heft 695

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
A. NATURAL LE COULTRE & Cie S.A.
GENÈVE Tél. 5.12.55



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE - Tél. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

FINIDOL
les douleurs avec FINIDOL, remède
souverain contre tous rhumatismes mé-
me déformants, goutte, sciatic, arthri-
tes, courbature, lumbago, névrites, in-
somnies. FINIDOL calme les nerfs et
les crampes d'estomac.
FINIDOL fait dormir
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Quelques impressions de la S. E. P. E. 8

En ce dimanche pluvieux du 9 septembre der-
nier, les voyageurs qui descendaient du train à
la gare centrale de Zurich, avaient le regard
attiré par de hautes pancartes, brandies par de
jeunes éclaireurs et portant l'inscription S. E.
P. E. G. Encore ces lettres sibyllines, mystérieu-
ses, dirent-ils en levant les yeux! Les initiés
de ce rébus eurent vite saisi le sens de ces cinq
majuscules: *Semaines internationales d'études en*
faveur de l'enfant victime de la guerre.

C'est, en effet, le 10 septembre, que, pour la
première fois, depuis la guerre, vingt nations
s'étaient donné rendez-vous au Kongresshaus.
Après un premier contact autour d'une table,
surchargée de fruits qui paraissent avoir été
cueillis au jardin d'Eden, l'assemblée, réunie
dans une salle où flottaient, à ce moment-là,
les couleurs de 17 pays, prit part à la séance
émouvante d'ouverture présidée magistralement
par le professeur Hanselmann. Les organisateurs
de ces deux semaines d'études se présentèrent,
tour à tour, à la tribune. Ce fut le docteur
Forel, la toute gracieuse secrétaire générale Frau
Dr. Wagner-Simon, le professeur Rohn, directeur
du Poly, auquel on devra l'hospitalité pour les
travaux des sections. On entendit aussi la voix de
deux éminents délégués de France et de Hollande:
le professeur Wallon, du Collège de France, qui
fut l'objet de persécutions, et le psychiatre bien
connu, le Dr. van Loon, imposant dans son uni-
forme kaki, constellé de décorations et dont la
haute et mince stature s'élevait comme un phare
sur l'estrade.

Dans l'après-midi, les 5 sections s'organise-
rent sous la direction de leurs présidents res-
pectifs, observant, avant tout, le but que pour-
suivait cette rencontre: non pas rechercher les
moyens matériels de sauver l'enfant maltraité
par la guerre, mais faire revivre l'élément cul-
turel, tracer un plan de reconstruction dans le
domaine social, médico-psychologique, pédago-
gique et juridique.

Ayant été appelée à diriger les travaux de la
quatrième section, c'est de celle de la «Pro-
tection et des droits de l'enfant» que nous par-
lerons. L'idée avait été de donner présence à
nos amis étrangers, de les écouter, et de tirer
des conclusions basées sur les besoins urgents
des pays que la guerre a si fortement bouleversés.
Pour cela, elle s'était refusée à établir un pro-
gramme et, faisant figure de franc-tireur, elle
attendait des autres ce qu'elle n'était pas en
droit, lui semblait-il, d'imposer. Cette méthode
de travail, un peu neuve, avait cependant
certains avantages, tout en laissant aux di-
rigeants, les risques d'une improvisation.
Un petit groupe de spécialistes se mit
très vite au travail, et dans sa première
séance exprima le désir d'être tenu au courant
de la législation pénale des mineurs en Suisse.
M. Veillard (juge), présidait le 10 septembre; il

voulut bien faire un exposé de notre loi hel-
vétique, puis établit le programme, tel que le
souhaitait l'assemblée. C'est sur la base de ces
données que les auditeurs de la quatrième
section allaient, dès lors, travailler. Leur nombre
allant croissant, il fut particulièrement réjouis-
sant de compter une véritable petite Société des
Nations en miniature. Cette section juridique
avait attiré quelques juges de l'enfance, des
avocats, un contrôleur des établissements péni-
tentiaires au ministère de la justice à Paris, des
praticiens de Belgique, d'Italie, de Pologne, de
France, du Luxembourg, de Grèce, etc., venus,
tous en Suisse, avec la volonté d'échanger leurs
opinions au sujet de la délinquance juvénile et
de trouver les moyens d'en enrayer l'accroisse-
ment. Tous ces délégués nous expliquèrent leurs
systèmes de répression de délits causés par des
mineurs. A travers ces exposés encore tout fré-
missants de la souffrance vécue, on vit les
exodes, à la faveur desquels les enfants se li-
vrent au pillage, on vit l'occupation qui ouvre
la porte à l'inconduite, à la prostitution, on ap-
prit que la famine n'est pas seulement un dis-
solvant du corps, mais aussi de l'âme et que
souvent elle incitait la jeunesse à dérober des
vivres à l'ennemi. Les conférenciers jetaient une
lumière sur le sort de ceux qui risqueraient de
rester toute leur vie des apatrides, si les Etats
ne prenaient pas des mesures d'urgence pour
leur permettre d'avoir une nationalité.

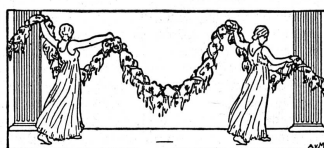
A la séance plénière, organisée par la qua-
atrième section, le 27 septembre, et présidée par
«l'Oberriichter» Bächlin (Berne), on entendit
le jeune juge des enfants Lehnertz, (Luxem-
bourg); M^{lle} Aimée Racine, directrice de l'Ecole
d'études sociales de Bruxelles, qui fit un impres-
sionnant récit de la délinquance juvénile pendant
la guerre, de la campagne Runstedt jusqu'à la li-
bération; puis le Dr. Heuyer de Paris, médecin
au Ministère de la santé publique qui dirige le
patronage de Vaugirard où sont traités les cas
les plus graves de jeunes, traduits en justice;
fit une communication sur la loi française et
conclut par une envolée où il dit avec émotion
sa foi en la jeunesse actuelle. Cet hommage ren-
du par un homme, appelé à diagnostiquer les
pires maladies de l'âme enfantine, était d'autant
plus émouvant, que, dans la même semaine, sa
tendresse paternelle avait été éprouvée par le
sacrifice de deux fils!

Que dire aussi des visites à Albstun, la
maison de rééducation pour garçons difficiles;
à Utikon, établissement d'Etat pour grands ado-
lescents délinquants? On voudrait croire en la
vertu de la nature, quand on voit celle-ci si belle,
si généreuse, là où les éducateurs ont édifié ces
hommes d'éducation. On voudrait aussi pouvoir
espérer que ces magnifiques ateliers, ces salles
de cours attrayantes, la personnalité si forte d'un
directeur, ami des jeunes, feront des miracles...
Peut-être faut-il y croire avec foi!

Avant de se quitter, chaque section a rédigé
ses vœux, sous sa propre responsabilité, avec
l'espoir que cette rencontre contribuera à l'amé-
lioration du statut de l'enfant, qu'elle le sauvera
du désarroi dans lequel il est plongé. Désormais,
un nombre plus grand de pays empruntera, à
ceux qui les ont devancés, une législation pénale
des mineurs, inspirée par la connaissance inté-
grale de l'enfant coupable, pour lequel, seules
des mesures éducatives pourront être appliquées
et où le jeu des peines sera définitivement ex-
clu.

A la séance solennelle de clôture dans la belle
salle du Rathaus, après que chaque président eut
adressé une parole d'adieu à sa section, la Norvège
et la Grande-Bretagne firent entendre la voix
étrangère, et l'on se sépara, emportant de
ce *Pro Juventute mundi* où le comité directeur
était inscrit en lettres de feu, les thèses et les
vœux qui sont un impératif appel à cette croi-
sade pour des millions d'enfants qui souffriront
encore longtemps de la guerre.

B. R.



A travers les Sociétés

L'Union des Institutrices genevoises...

...s'est intéressée, comme par le passé, aux
multiples questions touchant ses membres. Elle
s'est efforcée, dans ses assemblées, de prévoir
des conférences traitant de sujets intéressants,
professionnels ou non. Elle a travaillé, dans la
mesure de ses possibilités, à atténuer les effets
de la loi sur le cumul, améliorant ainsi la situa-
tion des jeunes institutrices mises dans l'obli-
gation de payer, au moment de leur mariage,
de fortes indemnités. Elle a étudié le nouveau
plan d'étude proposé par le Département de
l'Instruction Publique et a présenté ses conclu-
sions à ce dernier. Elle a été heureuse de re-
prendre le contact avec les instituteurs fran-
çais, dès que cela a été possible. Affiliée au
Centre de Liaison des Associations Féminines,
elle est également proche de tout ce qui touche
aux intérêts généraux de la femme. Elles se sent
toujours plus solidaire de l'action courageuse
poursuivie par les groupements féminins.

L. G.

Société de cautionnement Saffa.

La XV^{me} assemblée générale de la Société co-
opérative de cautionnement Saffa s'est tenue à
Zurich le 27 octobre. L'exercice laisse un bé-
néfice de Fr. 13.944,46 dont le Comité de direction
a proposé la répartition suivante: Fr. 3.421,95
intérêt de 2,57 % aux 579 parts sociales, Fr.
10.000,— au fonds de réserves et Fr. 522,51 à
compte nouveau.

Depuis le début de son activité, la Société de
cautionnement des femmes suisses a examiné
2557 demandes de cautionnement et en a accordé
691, représentant un total de fr. 1.763.607,—;
durant l'exercice écoulé, elle a accordé 42 cau-
tionnements pour fr. 158.729,—. Le canton de
Zurich vient en tête avec 210 cautionnements
pour 500.709,—, Berne suit avec 138 cau-
tionnements pour fr. 302.438,—; Vaud vient en-
suite avec 56 cautionnements pour fr. 139.200,—.
On reconnaît généralement que la femme a le
cœur de remplir ses engagements, s'efforce de
verser les amortissements convenus et aussi d'in-
demniser la société des pertes subies.

Les directrices de la société, M^{lles} A. Martin
(Berne) et E. Naegeli (Zurich), ont accordé
1438 audiences, participé à 320 inspections et
entrevues; elles ont procédé à six revisions de
comptabilité, donné des cours et des conférences
pour initier les femmes aux affaires.

Une commission des femmes pour la création
d'occasions de travail a été instituée en 1944,
afin de renseigner M. Zipfel, délégué fédéral aux
occasions de travail, sur les professions féminines.

**BAS - LINGERIE - TRICOT -
ROBES ET BLOUSES
COSTUMES ET MANTEAUX**

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités



RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE

Tél. 2.42.24

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Pour tous vos **MÉDICAMENTS**

Pharmacie Golar

La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessementet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Chez **M^{me} Marleine**
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gainses,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'An cien-Port
A. BASSIN VEVEY

LA MERCIÈRE
VEVEY
La bonne maison
spécialisée de
BONNETERIE
LINGÈRE
J. Dormond

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

TROUSSEAU

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rue de la-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANTS SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - **Lausanne**
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 - **LAUSANNE**
Nouvelle Direction: E. PIDOT Tél. 2.92.27
● Formation de gouvernantes-
institutrices pour familles suisses
et étrangères
● Préparation d'assistantes
pour Homes d'enfants, Colonies de vacances,
Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement
des élèves assuré.

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL avec Edith et Gilles

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE